

Proposer des outils pour compenser l'écriture manuscrite non fonctionnelle

1^{er} et 2nd degrés

Compenser avec du matériel adapté



Description

Une écriture manuscrite non fonctionnelle ou non complètement automatisée peut nuire aux apprentissages de certains élèves. Pour leur permettre d'accéder aux apprentissages sans être empêchés par leurs difficultés d'écriture, il faut pouvoir leur proposer des moyens de compensation.

Pour en savoir plus

Le geste graphomoteur et les procédures mises en jeu dans l'écriture mobilisent d'importantes ressources cognitives tant que l'automatisation de l'écriture n'est pas effective. Quand la tâche d'écriture s'est automatisée, elle libère des ressources cognitives pour les apprentissages.

L'observation des productions de l'élève nous renseigne sur son degré de maîtrise de l'écriture. Les critères observés pour l'écriture sont :

- le respect des tracés conformes aux lettres ou chiffres ;
- le respect de l'orientation des lettres ou des chiffres ;
- l'enchaînement conforme des lettres au sein d'un mot ;
- la régularité de l'écriture ;
- l'éventuelle dégradation de la qualité de l'écriture au cours de la tâche, indicatrice d'une surcharge ;
- la conformité de la taille des lettres vis-à-vis des lignes de la feuille ou du support ;
- la vitesse d'exécution et l'aisance du geste dans la tâche d'écriture.

Cette observation fine tient compte :

- de l'âge de l'élève et de son niveau de développement moteur et cognitif ;
- des stades d'apprentissage ;
- des attentes scolaires en termes de vitesse ou de performance.

La tâche d'écriture peut se révéler particulièrement coûteuse ou ne pas être fonctionnelle, c'est-à-dire ne pas permettre à l'élève de répondre aux exigences des tâches demandées en termes de quantité d'écriture et de vitesse.

L'objectif pour ce type d'aménagement est de préserver les apprentissages et de permettre à l'élève de montrer ses compétences sans en être empêché par ses difficultés d'écriture. Pour cela, il est indispensable de **limiter la quantité d'écriture manuscrite**.

Limiter la prise de notes

Réduire la quantité d'écriture implique de réserver l'écriture manuscrite à certaines tâches. Ainsi, la copie de leçons ou la prise de notes n'apparaissent pas comme des tâches indispensables à faire réaliser à des élèves pour lesquels le geste graphique est coûteux. On peut leur fournir la leçon ou le cours déjà imprimé, ou prévoir juste des trous à remplir. On peut aussi leur donner la possibilité de prendre une photographie du tableau ou leur donner un fichier numérique s'ils utilisent un ordinateur. La photocopie du cours d'un autre élève par l'enseignant ou l'AESH est une autre possibilité, mais qui doit être organisée pour ne pas reposer uniquement sur l'élève. Enfin, lorsque l'élève est accompagné par une aide humaine (AESH), la prise de notes peut être une des missions de l'accompagnant en envisageant toujours de travailler des modalités d'estompage qui rendront l'élève le plus autonome possible.

Utiliser des étiquettes lettres ou mots en carton, autocollantes ou magnétiques

- L'utilisation d'étiquettes permet de construire des mots ou des phrases sans passer par l'écriture manuscrite.
- Des tampons dateurs pour éviter l'écriture de la date sur les documents, mais aussi des tampons « vrai », « faux » ou avec des nombres peuvent être utiles.
- Des applications numériques sur tablettes ou sur ordinateur qui comportent des étiquettes à déplacer peuvent aussi être proposées.

Accepter des réponses orales

Des réponses orales peuvent être tout aussi pertinentes que des réponses écrites dans un certain nombre de situations pédagogiques. Demander à l'élève d'épeler un mot plutôt que de l'écrire afin de s'assurer qu'il a mémorisé son orthographe, lui demander de répondre oralement à une question ouverte en histoire-géographie ou en sciences sont des aménagements qui peuvent permettre de limiter la quantité d'écriture

Demander de dicter à l'adulte

Cet aménagement permet des productions et des évaluations dans toutes les disciplines. Il faut être vigilant et exigeant sur la qualité de l'oral. Ce doit être du français écrit oralisé, l'adulte n'écrit que ce qui est oralisé par l'élève. L'adulte peut relire à la demande pour améliorer l'écrit.

Proposer des consignes ne mobilisant pas l'écriture

Plutôt que de demander de copier, d'écrire, on peut rendre l'apprentissage ou l'évaluation accessible en surlignant, soulignant, entourant, encadrant, cochant... L'élève agit directement sur le contenu du support pédagogique proposé.

Exemple : plutôt que de réécrire pour classer une liste de mots en deux catégories, l'élève peut simplement surligner de couleurs différentes, utiliser des soulignés de couleur, proposer des découpages (en ayant pris soin d'agrandir les documents) pour retrouver, classer ou structurer des informations. De la même façon, le QCM à cocher, les « vrai ou faux », les appariements sont des types d'exercices intéressants. Une vigilance doit être apportée aux

exercices où il s'agit de relier : ils peuvent être inaccessibles parce qu'ils dépendent d'une bonne coordination visuo-gestuelle (tracer des traits entre des items).

Utiliser les outils informatiques

L'outil informatique est un moyen de compensation pertinent d'une écriture manuscrite peu fonctionnelle. En fonction de l'âge de l'élève, de l'exercice à réaliser et des compétences liées à l'utilisation de l'élève plusieurs solutions sont envisageables :

- Utiliser des banques d'exercices numériques dans lesquelles les réponses à apporter passent essentiellement par la manipulation de la souris (cliquer sur des mots, déplacer des étiquettes, etc.). De telles banques d'exercices ont, par exemple, été développées avec le dispositif [Édu-Up de l'Éducation Nationale](#). Ainsi les « Fantastiques exercices » regroupent des milliers [d'exercices numériques adaptés aux élèves de cycle 2 et d'autres encore pour le cycle 3](#).
- Utiliser un traitement de texte. Plusieurs points sont à souligner :
 - o la maîtrise d'un traitement de texte demande divers entraînements, du temps pour développer une autonomie ;
 - o il faut être conscient que certaines tâches scolaires sont compliquées ou très coûteuses à réaliser avec un traitement de texte (poser des opérations en colonnes, écrire des formules mathématiques ou chimiques, etc.). Ces tâches peuvent nécessiter l'ajout de fonctionnalités supplémentaires dans le traitement de texte ou l'utilisation d'autres logiciels ou applications (voir les fiches détaillées de [L'Observatoire des ressources numériques adaptées \(Orna\) sur le site de l'INSHEA](#)).
- Utiliser un logiciel de dictée vocale peut être une solution pertinente pour certains élèves. Là encore, un entraînement est indispensable. Les conditions dans lesquelles l'élève peut utiliser ce logiciel doivent être réfléchies (salle isolée lors des évaluations par exemple).

Une simple tablette permet une synthèse vocale pour une prise de notes de première intention.

La fonction dictaphone d'une tablette ou d'un téléphone permet également de garder une trace écrite.

D'autres solutions numériques sont disponibles sur le [site de l'ASH 91](#) qui propose un espace dédié à l'aide à l'écriture.